23^{ème} session du Groupe de travail de l'EPU

02 - 15 novembre

Rwanda

Intervention de la Délégation de l'Arménie

Genève, le 4 novembre 2015

Merci, Monsieur le Président,

L'Arménie salue chaleureusement la délégation rwandaise conduite par le Ministre de la Justice Johnson Busingye et remercie pour la présentation de son rapport national.

Elle salue les progrès réalisés par le pays en matière de droits de l'homme depuis son 1^{er} passage à l'EPU, en 2011.

Elle apprécie hautement les efforts importants déployés par le Rwanda en vue de la prévention du génocide.

L'Arménie se félicite de la décision prise par le Gouvernement rwandais d'adresser une invitation permanente aux titulaires de mandat au titre des procédures spéciales.

Elle se félicite des mesures effectives prises par le Rwanda en vue de la protection des droits de l'enfant et de l'éducation inclusive. L'Arménie salue les avancées réalisées en matière de lutte contre la violence sexuelle, la mise en place, notamment, du mécanisme de soutien pour offrir une assistance aux victimes. Elle apprécie également les initiatives prises en matière de lutte contre la corruption et de renforcement de l'indépendance du système judiciaire.

L'Arménie souhaite adresser les recommandons suivantes au Rwanda:

- Continuer les efforts pour la prévention du génocide.
- Continuer à entreprendre des mesures pour assurer une éducation inclusive et de qualité

L'Arménie souhaite le plein succès au Rwanda durant son Exercice de l'EPU.

Je vous remercie, Monsieur le Président.